

Convocation du 30 mars 2016

SÉANCE DU 05 AVRIL 2016

Le cinq avril deux mil seize à vingt heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la commune de BIVILLE, légalement convoqués, se sont réunis dans la salle de la mairie en séance ordinaire sous la présidence de Jean ARLIX, Maire.

PRÉSENTS : Jean ARLIX, Mathias LEGUERRIER, Pierline LEDUC, Liliane LECERF, Philippe MERCIER, Denis BIENVENU, Valérie BIGOT, Emmanuelle LARQUET, Maryline CHUQUET, Serge DEGOUEY, Pierre TARDIF, Christian BUNEL, Noël LEFEVRE et Xavier RENAULT.

ABSENT : Nicole CEDRA (excusée)

SECRETARE : Xavier RENAULT

Délibération n° 2016 – 032 – Budget commune : approbation du compte administratif 2015

Le conseil municipal délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2015 dressé par Jean ARLIX, maire, après s'être fait présenter le budget et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1) lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Intitulé	Montant
011	Charges à caractère général	117 670.45 €
012	Charges de personnel	195 825.91 €
014	Atténuation de produits	19 079.00 €
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	18 716.00 €
65	Autres charges de gestion courante	61 401.90 €
67	Charges exceptionnelles	27 467.04 €
	TOTAL	440 160.30 €

RECETTES

Chapitre	Intitulé	Montant
013	Atténuation de charges	4 599.49 €
72	Produits des services	19 050.76 €
73	Impôts et taxes	241 139.00 €
74	Dotations, participations	77 927.86 €
75	Autres produits de gestion courante	45 998.67 €
77	Produits exceptionnels	18 250.00 €
	TOTAL	406 965.78 €

Excédent antérieur reporté	103 125.59 €
Excédent de clôture 2016	69 931.07 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Article	Intitulé	Montant
165	Dépôts et cautionnements	1 070.14 €
202-110	Etude pour aménager un lotissement	2 880.00 €
2313-109	Rénovation salle communale	8 196.27 €
	TOTAL	12 146.41 €

RECETTES

Article	Intitulé	Montant
192	Plus ou moins-value sur cession d'immobilisation	5 250.00 €
2115	Transfert entre section de terrain bâti	13 000.00 €
28041641	Opérations d'ordre de transfert entre sections	466.00 €
10222	FCTVA	44 999.00 €
10226	Taxe d'aménagement	1 825.54 €
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	6 511.34 €
165	Dépôts et cautionnements	1 073.11 €
	TOTAL	73 124.99 €

Excédent antérieur d'investissement reporté	231 092.66 €
Excédent de clôture d'investissement 2015	292 071.24 €

Délibération n° 2016 – 033 – Budget commune : approbation du compte de gestion 2015

Le conseil municipal,

Après s'être fait présenter le budget de l'exercice 2015 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs de créances à recouvrer, le détail des dépenses

effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des résultats de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2015 ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2014, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordres qu'il lui a été prescrit de passer dans ces écritures.

1°) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2015, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2°) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2015 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3°) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2015, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Délibération n° 2016 – 034 – Budget commune : affectation des résultats 2015

Le conseil municipal décide d'affecter les résultats 2015 comme suit :

<i>Excédent reporté de la section d'investissement 2014</i>	231 092.66 €
<i>Excédent reporté de la section de fonctionnement 2014</i>	103 125.59 €
Solde d'exécution de la section d'investissement 2015	60 978.58 €
Résultat d'exécution de la section de fonctionnement 2015	- 33 194.52 €
Reste à réaliser en dépenses	274 635.73 €
Besoin net de la section d'investissement	0.00 €
Affectation résultat de fonctionnement reporté (R002)	69 931.07 €

Délibération n° 2016 – 035 – Vote des taux d'imposition 2016

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de ne pas augmenter les taux d'imposition en 2016 et vote comme suit :

Commune de Biville (Manche)
Réunion du conseil municipal du 05 avril 2016

Taxes	Bases d'imposition	Taux	Montant
Taxe d'habitation	274 900	11.52 %	31 668 €
Taxe foncier bâti	212 100	22.91 %	48 592 €
Taxe foncier non bâti	35 200	23.70 %	8 342 €
TOTAL			88 602 €

Délibération n° 2016 – 036 – Budget commune : vote du budget 2016

Le conseil municipal vote le budget 2016 par chapitre en

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Intitulé	Montant
011	Charges à caractère général	218 360.58 €
012	Charges de personnel	203 800.00 €
023	Virement à la section d'investissement	19 327.49 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	466.00 €
65	Autres charges de gestion courante	48 700.00 €
67	Charges exceptionnelles	650.00 €
	TOTAL	491 304.07 €

RECETTES

Chapitre	Intitulé	Montant
002	Excédent de fonctionnement reporté	69 931.07 €
013	Atténuation de charges	2 000.00 €
70	Produits de services	13 320.00 €
73	Impôts et taxes	300 623.00 €
74	Dotations, participations	63 580.00 €
75	Autres produits de gestion courante	41 800.00 €
77	Produits exceptionnels	50.00 €
	TOTAL	491 304.07 €

Le conseil municipal vote le budget 2016 par chapitre en

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Intitulé	Montant reporté	Montant voté
16	Dépôts et cautionnements		1 073.11 €
20	Immobilisation incorporelles	13 620.00 €	
21	Immobilisations corporelles		23 000.00 €
23	Immobilisations en cours	254 403.73 €	22 700.00 €
27	Autres immobilisation financières	6 614.00 €	
	TOTAUX	274 637.73 €	46 773.11 €

RECETTES

Chapitre	Intitulé	Montant voté
001	Excédent d'investissement reporté	292 071.24 €
023	Virement de la section de fonctionnement	19 327.49 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	466.00 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	8 473.00 €
16	Emprunt et dettes assimilés	1 073.11 €
	TOTAL	321 410.84 €

Délibération n° 2016 – 037 – Budget annexe « Gîtes les Gravelots » : approbation du compte administratif 2015

Le conseil municipal délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2015 du budget annexe « Gîtes les Gravelots » dressé par Jean ARLIX, maire, après s'être fait présenter le budget et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1) lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Intitulé	Montant
011	Charges à caractère général	45 983.23 €
012	Charges de personnel et frais assimilé	20 323.67 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	37 291.00 €
	TOTAL	103 597.90 €

RECETTES

Chapitre	Intitulé	Montant
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	9 608.04 €
70	Vente de prestations de services	112 590.50 €
74	Subventions d'exploitations	27 058.00 €
	TOTAL	149 256.54 €

Déficit d'exploitation reporté	15 265.99 €
Excédent d'exploitation 2015	30 392.65 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Intitulé	Montant
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	9 608.04 €
21	Immobilisations corporelles	2 091.23 €
	TOTAL	11 699.27 €

RECETTES

Chapitre	Intitulé	Montant
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	37 291.00 €
	TOTAL	37 291.00 €

Excédent d'investissement reporté	18 365.98 €
Excédent d'investissement 2015	43 957.71 €

Délibération n° 2016 – 038 – Budget annexe « Gîtes les Gravelots » : approbation du compte de gestion 2015

Le conseil municipal,

Après s'être fait présenter le budget annexe « Gîtes les Gravelots » de l'exercice 2015 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs de créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des résultats de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2015 ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2014, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordres qu'il lui a été prescrit de passer dans ces écritures.

1°) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2015, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2°) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2015 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3°) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2015, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Délibération n° 2016 – 039 – Budget annexe « Gîtes les Gravelots » Gîtes les Gravelots : affectation des résultats 2015

Le conseil municipal décide d'affecter les résultats 2015 du budget annexe « Gîtes les Gravelots » comme suit :

<i>Excédent reporté de la section d'investissement 2014</i>	18 365.98 €
<i>Déficit reporté de la section de fonctionnement 2014</i>	15 265.99 €
Solde d'exécution de la section d'investissement 2015	25 591.73 €
Solde d'exécution de la section de fonctionnement 2015	45 658.64 €
Restes à réaliser en dépenses	44 581.71 €
Le besoin net de la section d'investissement est estimé à	624.00 €
Excédent de fonctionnement capitalisé (R 1068)	624.00 €
Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002)	29 768.65 €

Délibération n° 2016 – 040 – Subvention du budget communal vers le budget Gîtes les Gravelots

Le Maire rappelle que par délibération n° 2015 – 029 du 24 mars 2015, le conseil municipal avait décidé de verser du budget communal vers le budget des Gîtes les Gravelots une subvention de 27 058 € correspondant à l'amortissement des bâtiments 36 200 € et la déduction de l'amortissement aux subventions reçues dans le cadre des travaux : 9 142 € et ce sur les budgets 2015 à 2019. Or le budget des Gîtes les Gravelots s'équilibre sans cette subvention, le maire propose de ne pas verser cette subvention cette année.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne son accord à cette proposition.

Délibération n° 2016 – 041 : Budget Gîtes les Gravelots : vote du budget 2016

Le conseil municipal vote le budget annexe « Gîtes les Gravelots » 2016 par chapitre en

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Intitulé	Montant
011	Charges à caractère général	63 408.69 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	22 000.00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	37 968.00 €
	TOTAL	123 376.69 €

RECETTES

Chapitre	Intitulé	Montant
002	Excédent d'exploitation reporté	29 768.65 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	9 608.04 €
70	Vente de produits fabriqués, prestations de services	84 000.00 €
	TOTAL	123 376.69 €

Le conseil municipal vote le budget annexe « Gîtes les Gravelots » 2016 par chapitre en

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Intitulé	Montant reporté	Montant voté
040	Opération d'ordre de transfert entre sections		9 608.04 €
21	Immobilisations corporelles	4 581.71 €	8 359.96 €
23	Immobilisations en cours	40 000.00 €	20 000.00 €
	TOTAUX	44 581.71 €	37 968.00 €

RECETTES

Chapitre	Intitulé	Montant
001	Excédent d'investissement reporté	43 957.71 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	37 968.00 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	624.00 €
	TOTAL	82 549.71 €

Délibération n° 2016 – 042 : Création d'un budget annexe « Lotissement le Clos des Dunes »

Le Maire expose aux membres du conseil municipal que l'instruction budgétaire et comptable M 14 stipule que les communes décidant d'effectuer des opérations de viabilisation de terrains (qui leur appartiennent ou qu'elles acquièrent) dans le but de les vendre, doivent tenir une comptabilité de stock spécifique pour ces opérations. Il précise que ce budget sera assujetti à la T.V.A.

Ces terrains destinés à la vente, n'ont pas à être intégrés dans le patrimoine de la collectivité. Dans ce cadre, il convient de créer un budget annexe de comptabilité M14 dénommé budget annexe « Lotissement le Clos des Dunes » qui regroupera l'ensemble des opérations à venir.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité

- Décide de créer un budget de comptabilité M 14 dénommé budget annexe « Lotissement le Clos des Dunes » sur les parcelles cadastrées A 68 et 509 en partie, dans le but de retracer toutes les opérations futures relatives à la gestion du lotissement dont les parcelles sont destinées à la vente.
- Précise que ce budget sera voté par chapitre
- Prend acte de l'assujettissement à la T.V.A. de cette opération et d'inviter le maire à procéder aux formalités d'inscription auprès du Service des Impôts de Cherbourg en Cotentin.